

Croient-ils qu'en menaçant Cassen de prison, ils vont le faire taire ?



6 mois de prison, avec sursis, et 21 000 euros d'amende contre **Pierre Cassen** ! Et puis quoi encore ?

Merci à **Christine Tasin** pour son magnifique article de ce matin, donnant un généreux compte-rendu du scandaleux procès qui se tenait hier à Paris, à l'encontre d'un homme qui en remontrerait pourtant tellement en générosité, honnêteté et courage à tous les cancrelats ayant osé l'y trainer.

<http://ripostelaique.com/ils-ont-ose-demander-6-mois-de-prison-avec-sursis-et-21-000-euros-contre-pierre-cassen.html>

Tous les amis de Pierre, tous ceux qui apprécient ses écrits, et qui comme moi n'ont pu être à ses côtés hier, ont apprécié le récit de Christine, comme si nous y étions ; comme les présents nous nous sommes scandalisés devant le culot des indignes associations prétendues anti-racistes, celles-ci se manifestant le matin même du procès ! Carrément intolérable !

Preuve irréfutable que par le passé, la collusion de certains magistrats peu scrupuleux avec les prétendus défenseurs des communautés contre un odieux supposé racisme, a pu leur faire croire qu'ils pouvaient tout se permettre, y compris pratiquer de la plus abjecte façon, parce que lâche et hypocrite, un acharnement hystérique contre un citoyen sans reproche, mais créateur d'un organe de ré-information osant démasquer tous les tricheurs de leur trempe lorsqu'il s'agit d'islam !



Déjà, si un procureur digne de ce nom, leur avait, dès la première plainte, signifié que l'islam n'étant pas une race leur demande était irrecevable, il leur aurait ainsi ôté le goût de s'acharner à de multiples reprises, sur des citoyens innocents (et tellement plus propres qu'eux sur le plan moral)

sous des prétexte bidons ; le véritable but de leurs déterminations étant bien plus de faire cracher un maximum d'argent aux accusés, que de rendre justice à de pauvres persécutés, en détournant les propos incriminés sous l'appellation erronée de racisme !

Mais ils n'ont vraiment pas de chance ces charognards, sauf celle que des magistrats acceptent de perdre leur temps à de tels salamalecs de bas étage, parce que **le jour même de ce procès indigne** (où le véritable « accusé » était la dénonciation dans deux superbes articles de la sauvagerie des islamistes) il se trouve qu'une nouvelle fois, donnant raison aux lanceurs d'alertes que nous sommes (et tant d'autres, également poursuivis injustement), **un nouvel attentat sanglant avait lieu à Londres, commis par un « innocent » islamiste... puis une nouvelle tentative, heureusement déjouée, ce jour même à Bruxelles !**

Même si l'actuel texte du serment prêté par les magistrats devant la Cour d'appel, à leur entrée en fonction, est dénoncé comme mièvre et insipide :

« Je jure de bien et fidèlement remplir mes fonctions, de garder religieusement le secret des délibérations, de me conduire en tout comme un digne et loyal magistrat », certains d'entre eux semblent avoir oublié depuis longtemps ces mots solennels qu'ils devraient pourtant se réciter chaque matin, tel un mantra indispensable pour rendre une justice équitable, dont malheureusement beaucoup d'entre eux s'éloignent de plus en plus !

D'après les dires de Christine, il semblerait qu'heureusement ceux de la 17e Chambre qui officiaient hier, étaient d'une autre trempe, espérons que cela augure de leur part un jugement équitable.

<https://denidejustice.wordpress.com/2011/01/12/2011-le-serment-de-la-magistrature/>

<https://www.senat.fr/questions/base/1999/qSE0990918758.html>

J'ai cru comprendre que le procureur, pour justifier son ahurissante requête de 6 mois de prison, même avec sursis, avait dit : « On lui donne un dernier avertissement ». Il faut savoir ce que parler veut dire. Doit-on comprendre que si Pierre ne se couche pas devant cette menace (et le connaissant comme je le connais, je suis certain que cela ne l'intimidera pas), à son prochain texte, elle le fera jeter en prison, quand les malfrats n'y mettent plus les pieds ?

Comment un procureur intègre peut-il oser réclamer 6 mois de prison, même avec sursis, pour un innocent citoyen n'ayant jamais commis ni crime, ni délit, autre que souligner, preuves à l'appui, les scandaleux accommodements (dé)raisonnables du pouvoir avec les tenants de l'islam ; dénonçant que puisque celui-ci sortant de la sphère privée et devenant de plus en plus arrogant et exigeant, il n'avait plus sa place en France (et en Europe) ... après que tant et tant d'horreurs aient déjà été commises de par le monde, dont quelques une sur notre sol ?

Ne peuvent-ils comprendre ces hommes et ces femmes, dont le but en entrant dans la magistrature et précisément au poste de procureur, étaient vraisemblablement de réparer des injustices , qu'ils sont en train de fourvoyer leur si beau métier dans la faillite d'une Nation, voulue par des tireurs de ficelles n'ayant rien de commun ni de près, ni de loin, avec des justiciers, et que ce faisant ils renient purement et simplement la vraie Justice !

Comment ne pas hurler au scandale devant la demande de celui indigne, qui ose requérir 6 mois de prison (*même avec sursis c'est absolument intolérable !*) pour Pierre Cassen, sachant quelle population islamique, occupe majoritairement nos prisons, c'est carrément l'envoyer s'y faire tuer au sens propre !

Et si par « malheur » (*pour les démoniaques*) la prison lui était évitée par des magistrats plus intègres, alors il faut tenter de l'asphyxier financièrement (*définitivement selon leur expression !*) d'où les nombreuses et scélérates associations, accourues au dernier moment, à la curée !

Quand tant de **racailles, criminels, violeurs, pédophiles, islamistes...** parfois même **multirécidivistes** se baladent en toute liberté dans nos rues, systématiquement relâchées sous divers prétextes, et **par la grâce de jugements laxistes.**

Quand tant d'élus au plus haut niveau mériteraient de se retrouver en prison pour de graves délits répétés mais toujours ignorés ou excusés...

Ils oseraient jeter Pierre Cassen en prison ?

Comment justifier une telle iniquité, sinon par l'absolue et écœurante complicité d'un pouvoir frelaté en fin de course et ne sachant comment survivre, avec des magistrats corrompus au point de renier leurs serments ?

Exaucer la demande de ce procureur, en tous points digne de ce régime tellement laxiste par ailleurs envers les islamistes et les racailles, serait confirmer ce que précisément nous nous efforçons, aux côtés de Pierre, d'alerter sans relâche nos concitoyens sur la déchéance de ce régime putride.

J'ose pourtant prétendre que les tribunaux ne sont pas tous envahis de juges malintentionnés et politisés jusqu'à la moëlle, et que le jugement qui sera rendu ne sera pas un affront supplémentaire fait à la vraie Justice, déjà passablement outragée par trop d'iniques jugements actuels. Le comportement des magistrats de la 17ème Chambre hier est de nature à conforter mes espoirs.

Josiane Filio